

Envoyé en préfecture le 13/12/2022

Reçu en préfecture le 13/12/2022

Publié le

ID : 039-213903289-20221205-2022-39328_5-DE

Berger
Levrault

39316328

Commune de MEUSSIA - BUDGET COMMUNAL 5960

Code INSEE

Commune

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU Conseil Municipal

DECISION MODIFICATIVE N° 2

Virements de crédits

Nombre de membres en exercice 11
Nombre de membres présents 10
Nombre de suffrages exprimés 11
VOTES : Contre 0 Pour 11
Date de convocation : 29/11/2022

L'an deux mille vingt-deux, le cinq décembre 2022, le Conseil Municipal légalement convoqué, s'est réuni en session ordinaire sous la présidence de Isabelle TISSOT, Maire.

Objet : *Décision modificative n°2
Budget commune*

Désignation	Diminution sur crédits ouverts	Augmentation sur crédits ouverts
D 6450 : Charges sécu et prévoyance		2 000.00 €
TOTAL D 012 : Charges de personnel		2 000.00 €
D 6554 : Contribution organ.regroup.	2 000.00 €	
TOTAL D 65 : Autres charges gestion courante	2 000.00 €	

Signataires : *TISSOT Isabelle, BALLAUD Maxime, CERUTTI Gilbert, COLAS Celine, CUINET Michel, ROTA Yann, MONOT Bertrand, PATULA Yann, LEFEBURE Sylvie, JANIER-DUBRY Thierry - CHARRIERE Cedric donne procuration à TISSOT Isabelle.*

Certifié exécutoire par Isabelle TISSOT, Maire, compte tenu de la transmission en préfecture, le 13/12/2022 et de la publication le 13/12/2022.

A Meussia, le 13/12/2022.

ont signé les membres présents

pour extrait conforme

Le Maire




délibération 2022-39328-35